



PARROT®

Renouvellement du contrat de liquidité avec Crédit Agricole Cheuvreux

Paris, France (14 juin 2007) – Par décision de l'Assemblée Générale du 4 juin 2007, la société PARROT a renouvelé le contrat de liquidité précédemment confié à Crédit Agricole Cheuvreux. Ce contrat de liquidité est conforme à la Charte de déontologie établie de l'AFEI* approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005 à Crédit Agricole Cheuvreux.

Il est rappelé que pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 500 000 €uros.

* AFEI : Association Française des Entreprises d'Investissement.

A PROPOS DE PARROT

Créée en 1994, Parrot s'est rapidement hissée au niveau des principaux acteurs mondiaux des périphériques sans fil pour téléphones mobiles. S'appuyant sur un savoir faire éprouvé en matière de technologies de reconnaissance vocale et de traitement du signal, Parrot a été l'une des toutes premières entreprises à produire des équipements de téléphonie mains-libres pour automobiles utilisant la norme *Bluetooth®*, dont elle avait compris, dès 1999, le formidable potentiel. Elle a vendu près de 3 millions d'unités de produits en 2006.

Déterminée à accompagner la percée irrésistible des périphériques sans fil dans l'univers quotidien, Parrot développe depuis 2006 une nouvelle gamme de produits son et image sans fil.

Parrot est aujourd'hui une entreprise particulièrement ouverte sur l'international, tant en ce qui concerne sa clientèle, puisque 90,5% de ses ventes se font hors de France, qu'en termes de production, sous-traitée auprès de partenaires minutieusement sélectionnés et contrôlés pour atteindre le meilleur niveau de qualité et de réactivité. Parrot est aujourd'hui une entreprise particulièrement bien positionnée pour tirer parti du formidable avenir promis aux périphériques de la téléphonie mobile.

Parrot affiche une forte croissance de son chiffre d'affaires consolidé, passant de 80,9 millions d'euros pro forma en 2005 à 166,6 millions d'euros en 2006.

www.parrot.com

Euronext Paris – Eurolist, Compartiment B : FR0004038263 - PARRO

®The Bluetooth word mark and logos are owned by the Bluetooth SIG, Inc. and any use of such marks by Parrot S.A. is under license. Other trademarks and trade names are those of their respective owners.

Tous droits réservés. Les marques PARROT figurant sur ce document sont la propriété exclusive de la société PARROT. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs et sont utilisées sous licence par la société PARROT.

CONTACTS

Nathalie Balourdet

nathalie.balourdet@parrot.fr

T. : +33 (0)1.48.03.74.04

- FIN -